

Le présent formulaire définit les conditions à remplir par son signataire pour accéder aux cours « loisir » organisés par Rêve à Soie à compter du 1/06/2020 et jusqu'à nouvel ordre.

Ces conditions complètent les conditions déjà en vigueur et acceptées par l'élève lors de son inscription (voir les CGV sur le site internet www.reveasoie.fr)

Par la présente, l'élève signant ci-dessous ce formulaire :

- Atteste ne pas faire partie des personnes vulnérables telles qu'énoncées par le Ministère de la Santé (la liste a été définie selon le [décret n° 2020-521 du 5 mai 2020](#)).
- Atteste avoir été informé que Rêve à Soie s'engage à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion de la COVID-19 tout au long de la crise sanitaire encore en cours.
- Reconnaît que, malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, Rêve à Soie ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la COVID-19
- S'engage à apporter son propre matériel (hors gros matériel de type machine à coudre, surjeteuse et matériel de repassage) et à ne pas le prêter ou l'emprunter à un autre élève du cours.
- S'engage à respecter les gestes barrières avec leurs mises en œuvre spécifiques suivantes :
 - Appliquer les gestes barrières classiques :
 - Se laver les mains très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique), notamment en arrivant dans la salle de cours
 - Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
 - Restez le plus possible à plus d'un mètre des autres
 - Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
 - Saluez sans vous serrer la main, arrêtez les embrassades
 - Evitez de vous toucher le visage en particulier le nez et la bouche
 - Changer de masque (grand public en tissu ou chirurgical) ou mettre en place un masque propre ou neuf juste avant de rentrer dans la salle de cours.
 - Porter obligatoirement un masque (grand public en tissu ou chirurgical) pendant toute la durée du cours et sa présence dans la salle de cours, masque devant être changé au minimum toutes les 4 heures
 - Limiter ses déplacements dans la salle de cours au strict minimum, la salle ayant été réagencée afin de permettre de limiter ces déplacements
 - Participer à la désinfection systématique des matériels en commun à plusieurs élèves avant et après chaque utilisation
 - Ne pas consommer de boisson ou de nourriture dans la salle de cours (aucune prestation de boisson ne sera désormais proposée, les élèves sont invités à apporter leurs propres boissons)
- Accepte que son nom et ses coordonnées puissent être communiquées aux autorités sanitaires au cas où un cas « avéré » ou un cas « contact » COVID-19 serait identifié dans l'un des groupes d'élèves d'un cours ou stage
- S'engage à prévenir Rêve à Soie au cas où, dans les 14 jours suivants un cours ou un stage, il développerait des symptômes de suspicion d'infection « COVID-19 » ou serait détecté positif aux tests virologiques de COVID-19.

Fait à Le

Nom :

Signature :